

## Conseil Municipal

JEUDI 26 JANVIER 2017

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaients présents : Mmes Drouineau, Coignard , Rapicault, Ms Ledru, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher,

Absents excusés : Mme Gervais procuration Mme Desiles, M. Aim procuration M. Faucher.

### 1. Recrutement

6 candidates sur 29 postulantes ont été reçues en début de semaine par le jury composé de Ms Fouché, Ledru, Clément et Mme Séné M. le Maire informe le conseil que la candidate recrutée est Mme Elisabeth Contet. Celle-ci travaillera en tuilage à partir de février à temps non complet et à partir de mai à temps complet avec Mme Séné.

### 2. Commerce

Suite à la réunion du 19 décembre au cours de laquelle le conseil avait décidé de se porter acquéreur du fonds de commerce, le juge chargé de la liquidation a accepté la proposition d'achat de la commune à 10 000€.

Le conseil autorise le Maire à signer les actes chez Me Lecomte et pourra être remplacé par M. Ledru adjoint délégué. Le conseil autorise une inscription de 13 000€ au budget 2017 (achat et frais)

Le conseil devra se prononcer sur le montant du loyer et les modalités de location.

Un candidat à la location s'est fait connaître, les élus le recevront le 1<sup>er</sup> février pour en discuter avec lui.

M. Pinot, producteur de légume sur la commune prévoit de mettre en place une vente de légumes au panier et souhaite associer le commerce pour la distribution. Il sera invité à la réunion du 1<sup>er</sup> février.

### 3. Préparation du budget 2017

M. le Maire propose au conseil les projets d'investissement

- Lancement de la 2<sup>ème</sup> tranche du bourg : qui comporte le carrefour de Ste Anne, la route du Lavoir et la route de la Roche. Après en avoir délibéré le conseil retient la proposition pour la maîtrise d'œuvre de Symbiose Urbaine pour un montant de 5000 € HT. Le programme serait redéfini et une consultation lancée. Les travaux doivent démarrer avant la fin 2017 afin de bénéficier de la subvention sur la réserve parlementaire attribuée en 2015.

- Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes :4 portes doivent être changées. (Ces travaux sont subventionnés à 30 % par la DETR 2016) Des devis seront demandés à 3 entreprises.

A noter : Les agents communaux travaillent à la rénovation des toilettes de la salle des fêtes pendant le froid.

- Achat d'un ordinateur portable pour le secrétariat, d'un vidéoprojecteur, (estimation 1000€) et d'un écran à fixer sur le plafond de la salle du conseil.

- Achat de banc(s) à installer à côté des jeux.

- Fonctionnement

Curage des fossés avec un nouveau matériel par l'entreprise Leveillé: 0.55€ HT le ml. Programme 6000€ TTC. Soit 9 à 10 km ; Démonstration et info le 6 février 14 h à la salle des fêtes.

Programme PATA : devis en attente.

Goudronnage des chemins qui se détériorent : à voir

#### 4. Compte-rendu commissions réunions

- **Camps d'Auvours** : réunion le 31 janvier avec les représentants du 2<sup>ème</sup> RIMA et les Maires d'Ardenay, St Mars la Brière et Soultré, au sujet des chemins bouchés sur le pare-feu, pour revoir les limites du camp militaire, et l'accès des promeneurs.

#### - **Communauté de communes du Gesnois Bilurien**

Election du bureau : M. Chaudun a été élu président de la nouvelle CDC avec 12 vice-présidents . M. Ledru a été nommé 2<sup>ème</sup> vice-président.

Les jeux installés par la CDC sont en service. La réfection de l'ancien jeux est en cours et sera installé auprès des jeux à ressort sur un sol amortissant.

#### - **Syndicat du Dué et du Narais** : réunion du 25 janvier

Etude bilan des milieux aquatiques : de l'état des lieux aux actions menées. Les cours d'eau du Dué et du Narais sont globalement en bon état. Toutefois la communication reste à améliorer.

Bilan des ouvrages réalisés : Présentation de l'étude sur la remise en état de la continuité des cours d'eau : démantèlement des biefs

Conseil syndical le soir : DOB, GEMAPI.

Une réunion aura lieu mercredi 8 février à 14 h pour le projet de travaux au lavoir  
Montant des travaux 60 000€

- **La Fibre** : réunion avec les responsables du projet au département : présentation du plan. Sont concernés sur la commune le bourg, et les habitations le long de la route d'Ardenay et de St Mars la Brière. Une armoire sera installée sur le chemin à coté de la Chapelle. L'égavage au double six et la numérotation des habitations devront être faits.

#### 5. Questions diverses

- Locatif : la commune avait confié à Capi-France un mandat pour la vente du locatif, 4 rue de la Fromenté. Après 3 mois et devant l'absence de résultats ce mandat a été dénoncé.

Après en avoir délibéré le conseil décide de mettre en vente la maison sur le bon coin au prix de 135 000 €

- Info Ets Perrenot Robineau : la Préfète a pris l'arrêté d'enregistrement de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement le 5 décembre 2016. Affichage de cet arrêté depuis le 4 janvier 2017.

Et arrêté du 12 janvier 2017 levant la mise en demeure du 31 juillet 2015 de se mettre en conformité.

- L'entreprise de recyclage du bois qui s'installe à la Roche a prévu son ouverture en février

- Elections présidentielles : Bureau de vote les 23 avril et 7 mai. 8 h – 19 h  
Les conseillers se sont inscrits pour les tours de garde.

Prochain conseil : jeudi 2 mars